



**IFSI - IFAS - IFAP**

Hôpitaux Saint-Joseph & Marie-Lannelongue

# **LIVRET D'ACCUEIL**

***INSTITUTS DE FORMATION  
PARAMÉDICALE***

---



# Sommaire

<b>Le mot d'accueil de la directrice</b> .....	<b>3</b>
<b>L'institut</b> .....	<b>4</b>
Présentation .....	4
Les locaux .....	5
L'équipe .....	6
Le campus Didot .....	7
<i>Ressources documentaires et multimédia</i> .....	7
<i>La cafétéria</i> .....	7
<i>Les écoles</i> .....	7
<b>La formation</b> .....	<b>8</b>
L'organisation de la formation .....	8
Les cours et les congés .....	8-9
La formation clinique .....	9
<b>La vie étudiante</b> .....	<b>11</b>
Manifestations .....	11
Délégués .....	11
BDE .....	11
Logements, petits boulots, offres d'emploi .....	12
Vacations .....	12
<b>Les tarifs de formation et les prises en charge financières</b> .....	<b>13</b>
<b>Informations pratiques</b> .....	<b>14</b>
Les petits plus .....	14
Contact accueil et secrétariats .....	14
Adresse .....	14
Modalités d'accès .....	14
Horaires d'ouvertures .....	14

# Le mot d'accueil de la directrice

Les équipes pédagogiques et administratives et moi-même sommes heureuses et fières de vous accueillir cette année au sein des instituts de formation paramédicale des Hôpitaux Saint-Joseph et Marie-Lannelongue.

Nous vous félicitons de votre succès à la sélection d'entrée en formation infirmière, Diplôme universitaire Parcours d'aide à la réussite et à la réorientation (PAReO), aide-soignante ou auxiliaire de puériculture.

Vous entrez dans une formation exigeante et rigoureuse, qui requiert sérieux, assiduité, engagement et autonomie.

Notre objectif est de vous aider à consolider votre projet de formation professionnel et à construire votre identité professionnelle. La formation a pour but d'acquérir et de consolider les ressources (savoirs théoriques, méthodologiques, habilité gestuelle et capacités relationnelles) afin de développer vos compétences et vos valeurs professionnelles. L'équipe pédagogique vous accompagnera dans ce processus.

Dans la formation en soins infirmiers, l'Université de Paris Cité participe pour 25 % à votre formation théorique et à son évaluation. Vous obtiendrez ainsi à l'issue des 3 ans, votre diplôme d'état infirmier et un grade de licence.

Ce livret est réalisé pour vous, afin de faciliter votre intégration en répondant à vos questionnements.

Nous vous souhaitons la bienvenue.

**Isabelle Bouyssou**  
Directrice

# L'Institut

## Présentation

Les Instituts de formation paramédicale de la Fondation Hôpital Saint-Joseph sont situés dans le sud-ouest de Paris Intramuros, dans un campus arboré, le Campus Didot Paris.

Ils regroupent :

- ▶ Un institut de formation en soins infirmiers (IFSI) de 120 places
- ▶ Un institut de formation aide-soignant de 90 places (IFAS)
- ▶ Un institut de formation d'auxiliaire de puériculture (IFAP) de 45 places
- ▶ Un département de formations continues des professionnels et d'accompagnement à l'entrée en formation intégrant le DU PAREO

La situation géographique



## Les locaux

Les locaux sont neufs et spacieux, particulièrement propices à la formation et comprennent : 1 amphithéâtre, 8 salles de cours, 2 salles de pratiques, 2 laboratoires de formation par la simulation et bénéficient de leur adossement aux Hôpitaux Saint-Joseph et Marie Lannelongue.

Les locaux sont répartis en 3 étages :

- ▶ **Rez-de-jardin** : accueil, salle de cours Gandhi, Simone Veil, Mandela, Travaux Pratiques
- ▶ **Rez-de-chaussée** : secrétariat formation infirmière, bureau de la directrice, bureau de la coordinatrice de stage infirmiers et de 8 formateurs de la formation infirmière, salles de cours : Pierre et Marie Curie, Martin Luther King, Travaux Pratiques
- ▶ **1<sup>er</sup> étage** : salles de cours Erasme, Camus, Coluche, Saint-Exupéry, secrétariat aide-soignant et auxiliaire de puériculture, bureaux des responsables des filières et de cadres formateurs des 3 filières



Accueil



Amphithéâtre

## L'équipe

L'équipe est composée de :

- ▶ **Une équipe pédagogique dynamique** constituée de 23 cadres formateurs, de formation infirmière, qui assurent sous la responsabilité de la directrice et des responsables de filières :
  - l'organisation de la formation,
  - les suivis pédagogiques et des stages,
  - l'encadrement pédagogique,
  - les enseignements spécifiques.
- ▶ **Une équipe administrative** réactive composée de 5 assistantes de gestion administrative qui assurent, sous la responsabilité de la directrice :
  - le suivi des dossiers administratifs et financiers des apprenants,
  - les processus administratifs de sélection et de certification.
- ▶ **Un agent d'accueil polyvalent** qui assure l'accueil, l'orientation physique et téléphonique et la maintenance du matériel pédagogique.
- ▶ **Un référent handicap** : les apprenants porteurs de handicaps et qui souhaitent un aménagement peuvent se signaler au secrétariat de leur formation ou à la responsable de la filière
- ▶ **En cas de violence sexuelle et sexiste (VSS)**, les apprenants concernés ou les témoins peuvent s'adresser à la direction, à leur cadre référent de suivi pédagogique, au référent de stage, au référent VSS ou à toute autre personne de leur choix.

## Le campus Didot

### Les ressources documentaires et multimédias

L'institut dispose :

- ▶ D'un centre de documentation mutualisé avec les instituts de formation de la Croix-Rouge Française,
- ▶ D'une salle informatique dotée de 9 postes connectés au réseau
- ▶ De plusieurs bibliothèques universitaires auxquelles les étudiants en soins infirmiers ont accès (BU Université Paris Cité) selon des modalités présentées à la rentrée.

### Cafétéria / Repas

Un point de vente de restauration rapide et à emporter, une cafétéria équipée de micro-ondes ainsi que des distributeurs de confiseries et de boissons sont à la disposition de apprenants du campus. Cette cafétéria est réservée aux repas de 11h30 à 14h. L'accès au self réservé aux salariés des Hôpitaux Saint-Joseph & Marie-Lannelongue est possible uniquement lors de vos stages dans l'un de deux hôpitaux. Les étudiants en soins infirmiers inscrits à l'Université Paris Cité ont la possibilité de bénéficier des prestations relatives à la restauration dans 13 restaurants et une vingtaine de cafétérias implantés dans les sites universitaires de Paris.



### Les écoles du campus

Les instituts de formation sont situés sur le campus Didot qui accueille également :

- ▶ Les instituts de formation paramédicaux de la Croix-Rouge française : infirmier, cadres de santé, ambulanciers
- ▶ Des écoles d'enseignement supérieur

# La formation

## L'organisation de la formation

La formation alterne des périodes de cours et de stage :

### ► Formation en soins infirmiers :

3 ans dont 60 semaines de cours dont 25 % en partenariat avec Université Paris Cité, 60 semaines de stage

### ► Formation complète aide-soignant et auxiliaire de puériculture :

11 mois dont 22 semaines de cours et 22 semaines de stage (la détention de diplômes spécifiques peut réduire le temps de formation)

[Formation Aide-Soignant\(e\) - Fondation Hôpital Saint-Joseph](#)

[Formation Auxiliaire de puériculture - Fondation Hôpital Saint-Joseph](#)

[Formation Infirmier\(e\) - Fondation Hôpital Saint-Joseph](#)

## Les cours

Les cours sont assurés par les cadres de santé formateurs et des formateurs occasionnels experts dans leur domaine.

Un cadre formateur référent de suivi pédagogique individuel vous sera attribué pour la durée de la formation.



Les cours sont dispensés de 8h à 18h, en présentiel ou en distanciel. Il est impératif de disposer d'un ordinateur et d'une connexion internet.

Pour les étudiants en soins infirmiers, voici le Moodle dédié :

[Moodle Université Paris Cité \(u-paris.fr\)](https://u-paris.fr)

Pour les EAS et EAP, l'outil numérique utilisé est Teams

## Les congés

IFSI : les semaines de vacances sont décomposées comme suit :

- 2 semaines en hiver,
- 2 semaines au printemps,
- 8 semaines en été.

IFAS : 1 semaine de vacances de printemps, 3 semaines en été

IFAP : 4 semaines en été

## La formation clinique

### ► Tenue professionnelle

Une tenue professionnelle est obligatoire en formation clinique. L'achat et l'entretien de vos tenues est à votre charge (prestataire de l'institut environ 23€ la tenue). Vous devrez vous équiper de chaussures adaptées. La procédure d'entretien et la tenue de stage vous seront présentées en début de formation.

### ► Pratique et formation par la simulation

Nous disposons de 2 salles de travaux pratiques et de 2 laboratoires de formation par la simulation.

### ► Les stages

Les parcours et terrains de stage sont coordonnés et recherchés par l'institut, il vous sera cependant demandé d'effectuer des recherches par vous-même.

Vous découvrirez les services des Hôpitaux Saint-Joseph & Marie-Lannelongue qui pourront proposer aux étudiants en soins infirmiers le financement de tout ou partie de la formation dans le cadre du Contrat d'Allocation Etudes et Contrat d'apprentissage en échange d'un engagement à servir (contact : [stages@ghpsj.fr](mailto:stages@ghpsj.fr)).



**Stages en formations en soins infirmiers :** 2 100 h, 4 types de stage obligatoires (soins de courte durée, en santé mentale et psychiatrie, longue durée et soins de suite réadaptation, lieux de vie).

**Stages en formation aide-soignant et auxiliaire de puériculture :** 770 h dont 3 stages de 5 semaines et un de 7 semaines, dont une période auprès des personnes en situation de handicap physique ou psychique et une période auprès de personnes âgées (aide-soignant). Pour la formation d'auxiliaire de puériculture : au moins une période auprès d'enfants en situation de handicap physique ou psychique.

## La vie étudiante

### Manifestations

Le projet pédagogique de chaque filière prévoit **la participation obligatoire** des apprenants à une manifestation organisée par l'institut : journée portes ouvertes institut, journée portes ouvertes université, forums lycées, manifestations de santé publique, salons, manifestations sportives...



### Les délégués

Quatre délégués par promotion élus en début de formation participent aux instances et au séminaire pédagogique (soins infirmiers).

### Le Bureau des Étudiants (BDE)

Le BDE est une association loi 1901 créée et animée par les étudiants de 2<sup>de</sup> année qui organisent des activités entre et pour les apprenants. Le tutorat (formation en soins infirmiers) organise des séances de révisions animées par des étudiants des années supérieures.

## Logement, petits boulots, offres d'emploi

---

Toutes les offres de logements, petits boulots et d'emplois sont affichées devant l'amphithéâtre et/ou postées sur Teams ou Moodle.

**Pour le logement**, vous retrouverez également des informations pratiques ci-dessous :

- ▶ [foyer-ifsj.pdf \(fhsj.fr\)](#)
- ▶ [ifsj\\_psj\\_la\\_location\\_etudiante2019.pdf \(fhsj.fr\)](#)

## Vacations

---

Au sein des Hôpitaux Saint-Joseph & Marie-Lannelongue, les étudiants en soins infirmiers, sous réserve de la validation de certaines UE de la 1<sup>re</sup> année, peuvent exercer en tant que faisant fonction d'aide-soignant dès la deuxième année de formation.

Vous pouvez vous rendre sur ce site pour consulter les besoins en remplacements : <https://www.staffelio.com/>

## Les tarifs de formation et les prises en charge financières

Le tarif des formations est d'environ 8 300€ par an, pris en charge, selon votre statut, par la région Ile-de-France, les organismes de formation, France Travail, votre employeur.

Les informations sont détaillées dans les dossiers d'inscription pour chaque formation. Les assistantes administratives peuvent vous conseiller et répondre à vos questions par téléphone, par e-mail ou sur rendez-vous.

Le reste à charge est de (en 2023-24, à titre indicatif, réajusté chaque année) :

- étudiants en soins infirmiers : **800€** (frais de licence + CVEC+ assurance responsabilité professionnelle + contribution pédagogique)
- élèves aide-soignant et aux de puériculture : **118€** (assurance responsabilité professionnelle + contribution pédagogique)

Les étudiants en soins infirmiers sont éligibles à la bourse de la région Île-de-France sous condition de revenus. Pour faire une demande, cliquez sur le lien ci-dessous :

[Bourse formations sanitaires et sociales](#)

Par ailleurs, les étudiants en soins infirmiers perçoivent une indemnité de stage et sont défrayés des frais de transport pour se rendre en stage selon l'article 15 de l'arrêté du 31 juillet 2009, consultable ici :

[Article 15 - Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier - Légifrance \(legifrance.gouv.fr\)](#)

# Informations pratiques

## Les petits plus

### ► La Bulle du personnel

La Bulle de l'Hôpital Saint-Joseph accueille les professionnels et les apprenants du lundi au vendredi de 8h à 17h sur rendez-vous pour des séances de massage, écoutes, kinésithérapie, siestes et diverses activités. Pour davantage d'informations, veuillez contacter le 01 44 12 33 33 et demander le poste 50 85.

Les étudiants en soins infirmiers ont accès à :

### ► La Box du Campus

Vous y trouverez toutes les informations nécessaires pour pratiquer un sport, accéder aux bibliothèques universitaires, obtenir des aides diverses, prendre des rendez-vous médicaux et dénicher des bons plans. La Box du Campus est accessible via ce lien :

<https://u-paris.fr/bienvenue/>

### ► Les ressources en ligne

Vous avez accès aux ressources numériques des bibliothèques :

[https://u-paris.fr/bibliothèques/ressources-numeriques/?pk\\_campaign=Box](https://u-paris.fr/bibliothèques/ressources-numeriques/?pk_campaign=Box)

## Contacts accueil et secrétariats

### ► Accueil

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 et joignable au 01 44 12 35 23

### ► Secrétariats (tous ouverts du lundi au vendredi de 9h à 17h)

- Infirmier : 01 44 12 83 85 ou 01 44 12 82 48
- Formation aide-soignant : 01 44 12 34 64
- Formation auxiliaire de puériculture : 01 44 12 80 27
- Département de formation continue : 01 44 12 83 97

L'annuaire interne des instituts est remis à la rentrée sur une clef USB ou sur la plateforme numérique de travail dédiée.

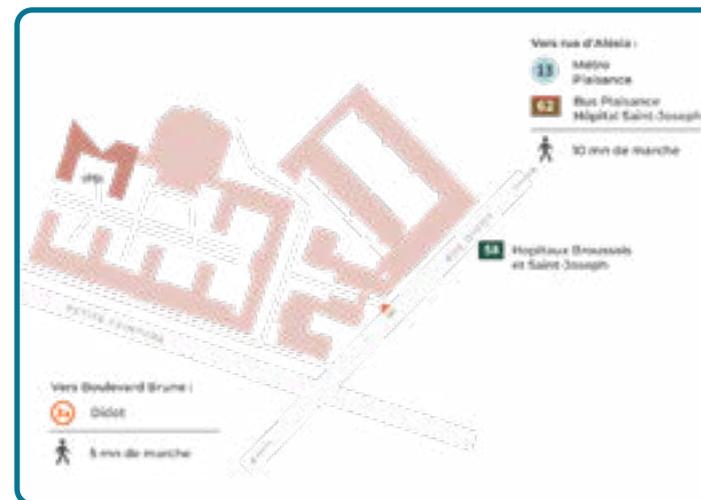
## Modalités d'accès

### ► Adresse postale

185 rue Raymond Losserand  
75014 Paris

### ► Adresse géographique

96 rue Didot  
75014 Paris



**M** Ligne 13 - Plaisance ou Porte de Vanves

**T** T3a- Didot

**BUS** 62 - 58 - 89

**♿** Accessible aux personnes en situation de handicap

**P** Pas de stationnement automobile autorisé dans l'hôpital, accès payant au niveau du parking visiteurs situé 185 rue Raymond Losserand - 75014 Paris

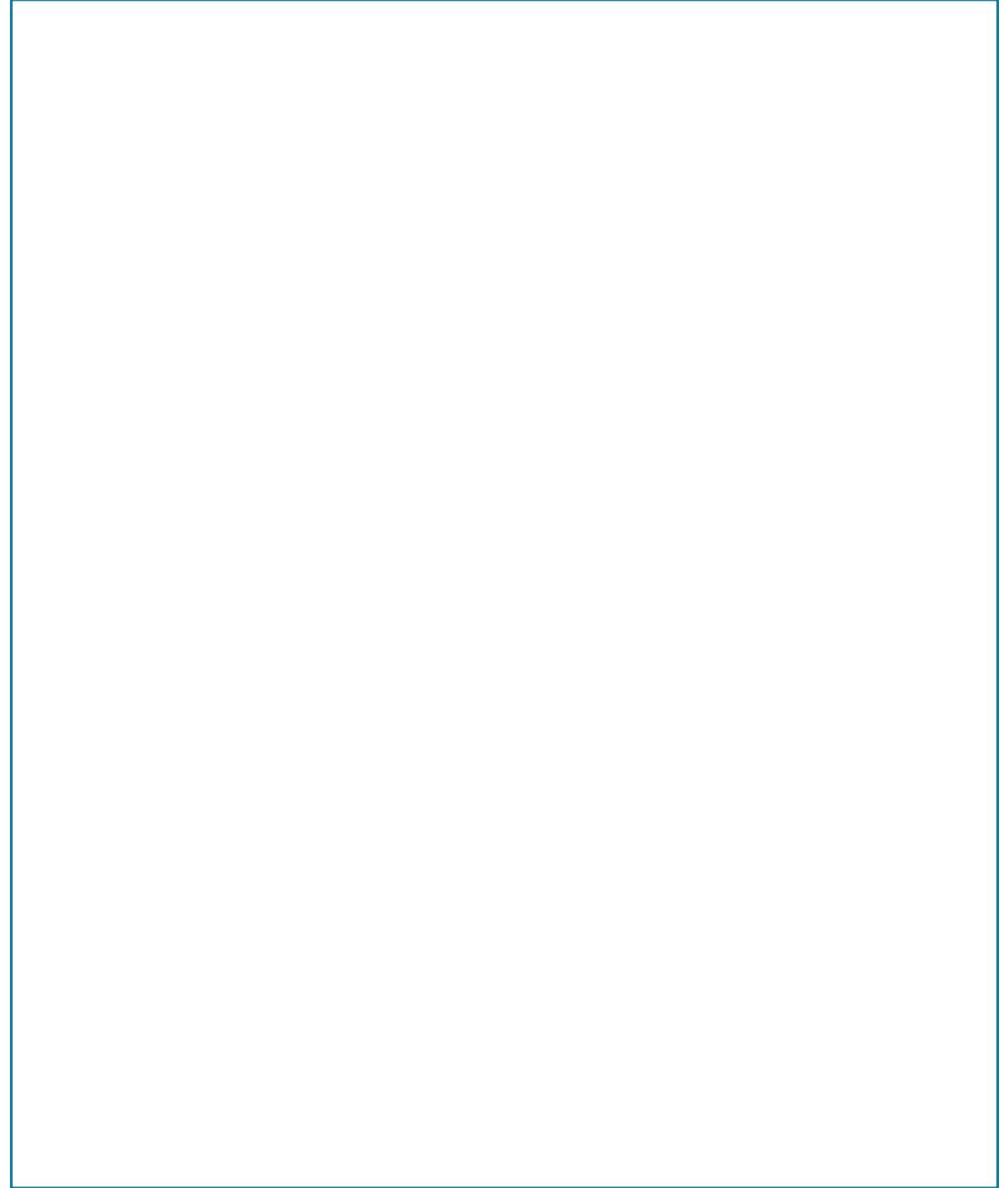
## Horaires d'ouverture

Les instituts de formation sont ouverts de 08h00 à 20h00.

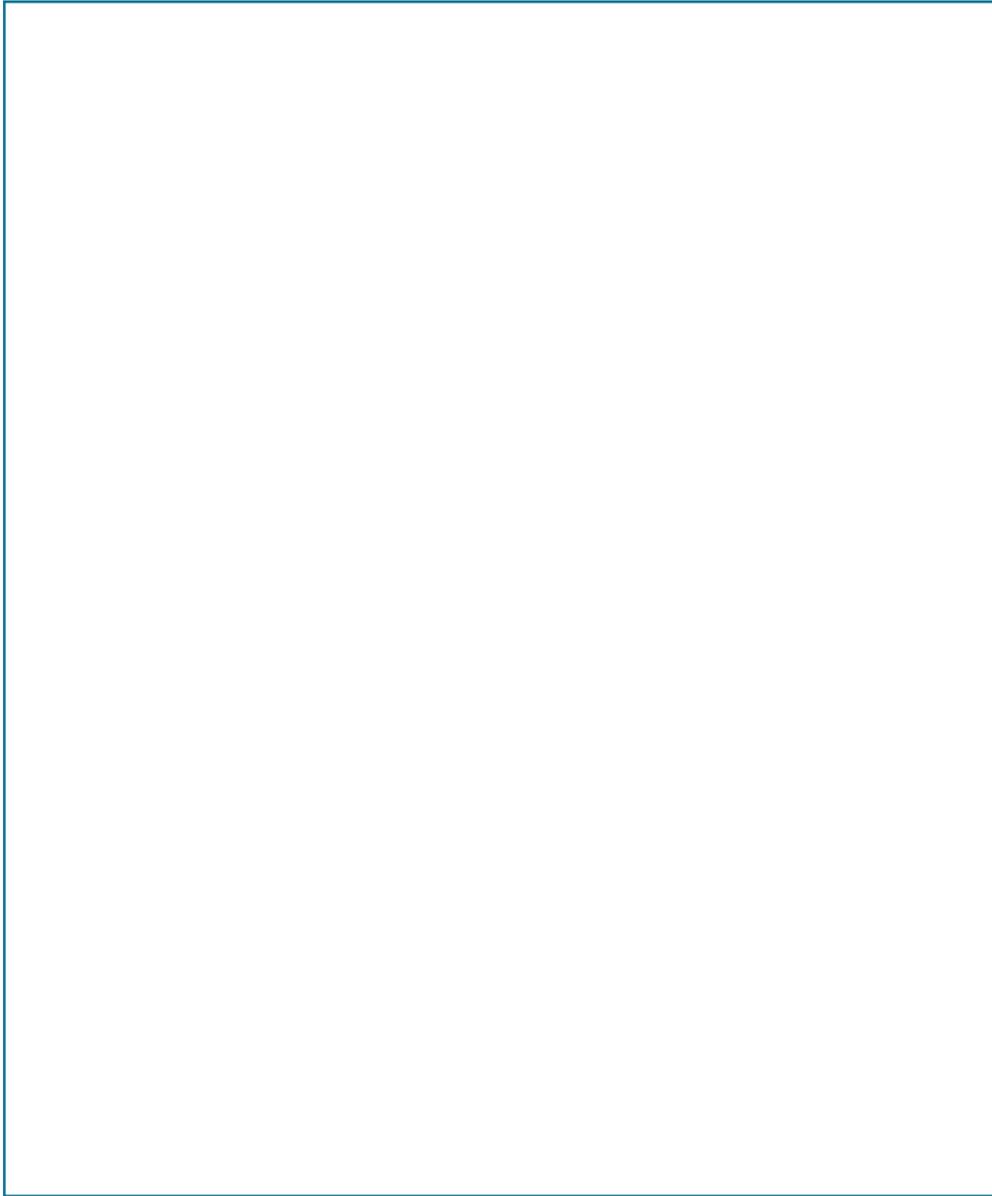
## Notes



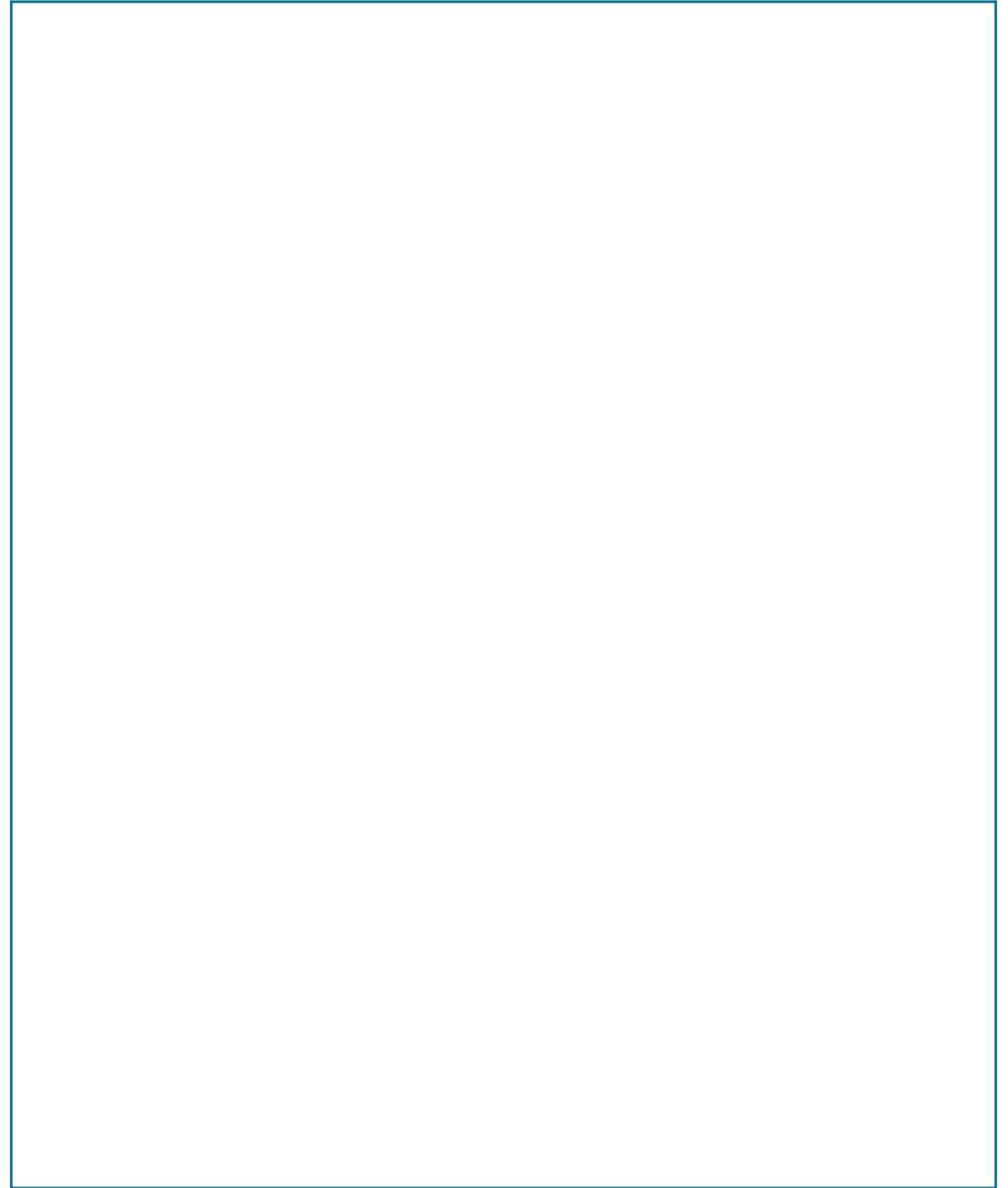
## Notes



## Notes



## Notes



**Instituts de formation paramédicale  
des Hôpitaux Saint-Joseph & Marie-Lannelongue**

96 rue Didot  
75014 Paris

**[www.ifsifhsj.fr](http://www.ifsifhsj.fr)**

**Contact**

Accueil : 01 44 12 35 23